

## BIBLIOGRAPHIE

### **Dictionnaires et lexiques**

- Association HENRI CAPITANT, *Vocabulaire juridique*, PUF, coll. Quadrige, 8ème éd., 2007.
- M. BERGERON, C. KEMPA, *Vocabulaire d'Internet*, Office de la langue française, Montréal, 1995.
- C. BERNAULT, J.-P. CLAVIER, *Dictionnaire de droit de la propriété intellectuelle*, Ellipses, 2008.
- M. GRENIÉ, *Dictionnaire de la micro-informatique*, Larousse, 1997.

### **Ouvrages généraux**

- B. AUDIT, *Droit international privé*, Economica, 5ème éd. 2008.
- H. BATTIFOL, P. LAGARDE, *Traité de droit international privé*, t.1, L.G.D.J., 8ème éd. 1993.
- D. BUREAU, H. MUIR WATT, *Droit international privé*, t. 1, PUF, coll. Thémis, 2007.
- F. de VISSCHER, B. MICHAUX, *Précis de droit d'auteur et des droits voisins*, Bruylant, Bruxelles, 2000.
- J.-M. FAVRET, *Droit et pratique de l'Union européenne*, Giuliano éditeur, 5ème éd, 2005.
- P. LEGRAN, *Le droit comparé*, PUF, coll. « Que sais-je? », 1ère éd., 1999 (2ème éd., 2009, à paraître).
- Y. LOUSSOUARN, P. BOUREL, P. de VAREILLES-SOMMIERES, *Droit international privé*, Dalloz, coll. Précis, 9ème éd., 2007.
- A. LUCAS, H.-J. LUCAS, *Traité de la propriété littéraire et artistique*, Litec, 3ème éd., 2006.
- M.-L. NIBOYET, G. de GEOUFFRE de la PRADELLE, *Droit international privé*, L.G.D.J., 2007.
- J. PASSA, *Traité de droit de la propriété industrielle* t. 1, L.G.D.J., 2006.
- A. PILLET, *Traité pratique de droit international privé*, t. 1 Sirey, 1923.

### **Ouvrages spéciaux, thèses, mémoires**

- F. AMBLARD, *Régulation de l'Internet. L'élaboration des règles de conduite par le dialogue internormatif*, Cahiers du Centre de Recherche Informatique et droit, Bruylant, Bruxelles, 2004.
- T. AZZI, *Recherche sur la loi applicable aux droits voisins du droit d'auteur en droit international privé*, Bibl. De droit

- privé, L.G.D.J. t. 425, 2005.
- J.-S. BERGE, *La protection internationale et communautaire du droit d'auteur (essai d'une analyse conflictuelle)*, Bibl. De droit privé, L.G.D.J. t. 266, 1996.
  - L. BOCHURBERG, *Internet et commerce électronique*, Delmas, 2ème éd., 2001.
  - G. de BROGLIE, *Le droit d'auteur et L'internet*, PUF, Cahier des sciences morales et politiques, 1998.
  - O. CACHARD, *La régulation internationale du marché électronique*, Bibl. de droit privé, L.G.D.J. t. 365, 2002.
  - E.-A. CAPRIOLI, *Droit international de l'économie numérique*, Litec professionnels, 2007.
  - E.-A. CAPRIOLI, *Règlement des litiges internationaux et droit applicable dans le commerce électronique*, Litec, 2002.
  - J. CARBONNIER, *Flexible droit*, L.G.D.J., 8ème éd., 1995.
  - C. DEBBASCH, *Droit de la communication*, Dalloz, 2002.
  - V. FAUCHOUX P. DEPREZ, *Le droit de l'Internet. Lois, contrats et usages*, Litec professionnels, 2008.
  - C. FERAL-SCHUHL, *Cyberdroit. Le droit à l'épreuve de l'Internet*, Dalloz, coll. Praxis Dalloz, 5ème éd., 2008.
  - A. HUET, R. KOERING-JOULIN, *Droit pénal international*, 3ème éd., PUF, coll. Thémis, 2005.
  - W. JEANDIDIER, *Droit pénal des affaires*, Dalloz, coll. Précis, 6ème éd., 2005.
  - P. JESTAZ, C. JANIN, *La doctrine*, Dalloz, coll. Méthodes du droit, 2004.
  - G. KAUFMAN, *L'internet et le droit*, mémoire en vue de l'obtention du DEA de propriété intellectuelle, dactyl., Université de Nantes, 1996.
  - LEWIS C. LEE, J. SCOTT DAVIDSON, *Intellectual property for the Internet*, Wiley Law Publications John Wiley & Sons, Inc., 1997.
  - A. LUCAS, *Droit d'auteur et numérique*, Litec, 1998.
  - A. LUCAS, J. DEVEZE, J. FRAYSSINET, *Droit de l'informatique et de l'Internet*, PUF, coll. Thémis, 2001.
  - E. PATAUT, *Principe de souveraineté et conflit de juridiction (étude de droit international privé)*, Bibl de dr. privé, t. n°298, L.G.D.J., 1999.
  - P. THIEFFRY, *Commerce électronique : droit international et européen*, Litec, 2002.
  - T. VERBIEST, E. WERY, *Le droit de l'internet et de la société de l'information, droit européen, belge et français*, Larcier, Bruxelles, 2002.

## Colloques et rapports

INDUSTRIES CULTURELLES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES, Ministère de la culture et de la Francophonie

Rapport de la commission présidée par P. SIRINELLI

Doc. fr., 1994

L'INTERNET ET LE DROIT, Droit français, européen et comparé de l'internet, organisé par l'École doctorale de droit public et de droit fiscal de l'Université Paris I.

Paris, 25 et 26 septembre 2000, Victoires Éditions, coll. Légipresse, 2001.

Contributions intéressant notre étude :

- A. LUCAS, *La responsabilité des différents intermédiaires de L'internet*, p. 235.
- I. FALQUE-PIERROTIN, *Les responsabilités sur l'internet : les difficultés du débat*, p. 251.

LE DROIT INTERNATIONAL DE L'INTERNET, organisé par le Ministère de la Justice, l'Université Paris I Panthéon Sorbonne et l'Association pour le Renouveau et la Promotion des Échanges Juridiques internationaux (Arpeje).

Paris, 19 et 20 novembre 2001, Bruylant, Bruxelles, 2002.

Contributions intéressant notre étude :

- B. FAUVARQUE-COSSON, *Le droit international privé classique à l'épreuve des réseaux de l'Internet*, p. 57.
- J.-J. GOMEZ, *Réflexions sur l'évolution jurisprudentielle*, p. 561.
- J. HUET, *Le droit applicable dans les réseaux numériques*, p. 71.
- S. LAKSHMINARAYAN, *Juridictions compétentes et Internet*, p. 531.
- A. PALACIO VALLELERSUNDI et K. ISHIGURO, *Comment résoudre les conflits transnationaux*, p. 499.
- P. TRUDEL, *L'influence d'Internet sur la production du droit*, p. 89.

## Articles / revues et travaux

- S. ALBRIEUX, Internet et la compétence extraterritoriale des tribunaux français, *Légipresse*, janv.-févr. 2007, n°238, II, p. 1.
- M.-E. ANCEL, Un an de droit international privé du commerce électronique, *Com, com, électr.*, janv. 2008, p.24, n°9.
- O. CACHARD, Note sous l'arrêt Cass. 1ère civ., 9 décembre 2003, *Rev. crit. DIP* 2004, p. 632.
- C. CHABERT, Règles de compétence internationale en matière de contrefaçon et de concurrence déloyale sur Internet, *JCP G*, n°44, 29 oct. 2008, p. 38.
- L. COSTES, Numérique et atteintes à la propriété intellectuelle : de quelques aspects principaux, *RLDI*, nov. 2006, p. 66.
- M. COULAUD, J.-S. MARIEZ, L'évolution de la protection des oeuvres sur les réseaux numériques ou le choix du mode contractuel, *RLDI*, janv. 2008, p. 53.
- Y. EL SHAZLY, La contrefaçon de marque sur internet : la jurisprudence privilégie de plus en plus la « focalisation », *RLDI*, mars 2008, p. 57.
- FAUCHOUX, M. BERGUIG, Dix ans du droit de l'Internet, Bilan du colloque du 6 juin 2006, *Légipresse* n°235, oct. 2006, p. 123.
- I. GANEV, De la protection de la propriété intellectuelle sur l'internet, *RLDI*, juill-août 2005, p. 69.
- H. GAUDEMET-TALLON, Note sous l'arrêt Cass. com., 11 janvier 2005, *Rev. crit. DIP*, 2004. 139.
- P.-Y. GAUTIER, Du droit applicable au « village numérique » au titre de l'usage immatériel des œuvres, *D.* 1996, Chr. p. 131, n°14 .
- J. C. GINSBURG, *The private International Law of Copyright in an Era of Technological Change*, *Rec. Cours La Haye.*, 1998, t. 273, p. 311.
- C. HEBRAUD, De la corrélation entre la loi applicable à un litige et le juge compétent pour en connaître » : *Rev. crit. DIP* 1968. 205.
- R. HILTY, L'avenir du droit d'auteur dans le « dilemme numérique », *RLDI*, janv. 2005, p. 49.
- O. HUGOT, L'affaire Yahoo ! A l'épreuve du 9ème circuit : tout vient à point à qui sait attendre, *RLDI*, mars 2007, p. 42, comm. 412.
- G. KESSLER, Aspects juridiques du blog, *D.* 2006, p. 446.
- A. MALAN, Quelle compétence judiciaire et quelle loi applicable dans l'affaire *LVMH / eBay* ? Note sous l'arrêt T. com., 30 juin 2008, *PA*, 3 nov. 2008. p. 3
- N. MARTIN, Territorialité du droit des marques et universalité d'Internet : vers une conciliation autour de la notion de

public visé, *RLDI*, mai 2005, p. 26, comm.140.

- A. MENDOZA-CAMINADE, Internet et la compétence juridictionnelle : (enfin) la fin de la compétence universelle du juge français. Note sous l'arrêt CA Paris, 4ème ch. Sect. B, 6 juin 2007, *PA*, 8 nov. 2007, p. 6.
- D. PERRIER -DAVILLE, Internet, du rêve au cauchemar, *Gaz. Pal.*, févr. 1996, doct. p. 2.
- H. RUIZ FABRI, *Immatériel, territorialité et État*, Arch. phil. droit, t. 43, *L'immatériel*, 1999.
- V. SEDALLAIN, Commentaire de l'affaire *Yahoo ! Inc.*, Cahier Lamy droit de l'informatique et des réseaux, nov. 2000, n°130.

### **Sites Internet** (institutionnels ou spécialisés dans le droit des nouvelles-technologies et de la propriété intellectuelle)

- [ali.org](http://ali.org) (*American Law Institute*)
- [droit-ntic.com](http://droit-ntic.com)
- [droit-technologie.org](http://droit-technologie.org)
- [gazettedunet.fr](http://gazettedunet.fr)
- [juriscom.net](http://juriscom.net)
- [legalis.net](http://legalis.net)
- [supreme.justia.com](http://supreme.justia.com) (site très complet sur la jurisprudence de la Cour suprême des États-unis)
- [wto.org/french](http://wto.org/french) (Organisation Mondiale du Commerce)
- [wipo.int/portal/index.html.fr](http://wipo.int/portal/index.html.fr) (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle)

## INDEX ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

les chiffres renvoient aux numéros des paragraphes et les chiffres en gras correspondent aux développements approfondis sur la matière

### -----A-----

Accessibilité (v. Critère de l' - )

Accord ADPIC : 61, 64

Activité dirigée (v. Critère de l' - )

ADPIC (v. Accord - )

*American Law Institute* (v. Rapport de l' - )

Arbitrage

– exclusion : 7

### -----B-----

Belgique : 40

Bruxelles I (v. Règlement communautaire de Bruxelles du 22 décembre 2000)

### -----C-----

Commerce électronique (v. Droit du - )

Compétence (v. Option de - )

Compétence intégrale et partielle

– abolition de la distinction : **59-60**

– rapport de l'*ALI* : 62

– Règlement « Bruxelles I » : 9

Compétence juridictionnelle

– principe et autonomie : **8**

Compétence législative

– distinction avec la compétence juridictionnelle : **33**

– généralités : 8

– rapport de l'*ALI* : 66

– régime : **38**

Compétence *lege fori* : 8

Concurrence : 42

Conflit de juridictions (v. Compétence juridictionnelle)

Conflit de lois (v. Compétence législative)

Convention de Bruxelles : 9

Critère de l'accessibilité

– application jurisprudentielle : 21-24, 26

– avantages : 25

– critiques : **29-33**

– droit pénal : 27-28

– origine : 20

– rejet: 23, 29, 34, 65

Critère de l'activité dirigée : 63

Critère de la devise : 41

Critère de l'impact économique : 51

Critère de la langue

– critique : **39-40**

– utilisation : 39

– Belgique : 40

Critère de la publicité : 41

Critère du lieu de chargement de l'oeuvre : 58

Critère du public visé

– consécration : **34, 36**

– distinction avec la focalisation : 47

– transposition au droit d'auteur : **37**

### -----D-----

Délits complexes : 9, 12

Devise (v. Critère de la devise)

Doctrine

- influence : 68

Droit comparé

- principe : 14
- rapport de l'ALI : 62-63

Droit d'auteur

- atteinte sur Internet : 6
- différence de nature et de régime
- transpositions des solutions : 24, **36-37**, 41, 50

Droit de la concurrence : 42

Droit de la propriété industrielle

- généralités : 15
- différence de nature et de régime : 38, **42-43**

Droit des marques

- généralités : 15
- applications jurisprudentielles : 21-22
- nature : 42

Droit de représentation et de reproduction : 6

Droit du commerce électronique

- application de la méthode de la focalisation : 48
- définition : 42
- différence de nature : **42-43**
- généralités : 15

Droit moral : 6

Droit pénal

- conflits de lois et de juridictions : **27-28**
- généralités : 7, 20

Droits voisins : 6

## -----E-----

États-unis : 23, 46, 61, 63

- *due process* : 46

*Exequatur*

- généralités : 8
- notion et problèmes : **30**

## -----F-----

Focalisation (v. Méthode de la - )

*Forum Actoris* : **59-60**

*Forum non conveniens* : 54

*Forum shopping* : 13, **31**, 59

## -----I-----

Immatérialité : 1, 10

Impact économique (v. Critère de l' - )

Internet

- chiffres : 4
- définition : 3
- historique : 4

Interprétation du juge (v. Méthode de la focalisation)

Intranet

- définition : 3

## -----L-----

Langue (v. Critère de la - )

Lieu de chargement de l'oeuvre (v. Critère du - )

## -----M-----

Méthode de la focalisation

- application au commerce électronique: 48

- définition et origine : 46
- délimitation (absence) : 53
- droit d'auteur (transposition) : **50**
- insuffisances : **52-53**
- interprétation du juge et formulation de nouveaux critères : 48
- notion d'activité dirigée : 63
- passivité ou activité du site Internet : 49
- *stream of commerce* : 48

Monnaie (v. Critère de la devise)

-----**O**-----

Oeuvre

- indifférence de la numérisation : 5, 6

Option de compétence : 9

Ordre public procédural : **65, 69**

-----**P**-----

Prévisibilité

- exigence de - 13

Propriété industrielle (v. Droit de la - )

Publicité (v. Critère de la - )

Public visé (v. Critère du - )

-----**R**-----

Rapport de l'*American Law Institute*

- activité dirigée : 63
- compétence partielle et intégrale : 62
- contexte : 61

Règlement communautaire de Bruxelles du 22 décembre 2000

- adaptation : **57**
- principe : **9**

Réparation intégrale et partielle (v. Compétence intégrale et partielle)

Réseaux numériques

- définition : 3

Responsabilité contractuelle

- exclusion : 7

-----**S**-----

Site actif (v. Méthode de la focalisation)

Site passif (v. méthode de la focalisation)

*Stream of commerce* (v. Méthode de la focalisation)

-----**U**-----

Universalité (v. Critère de l'accessibilité)

## INDEX DES DÉCISIONS DE JUSTICE CITÉES

Par nom de l'affaire et par date

**A**llaban Web Systems Sarl / Aragorn (v. Miam Miam)

Association des Audionautes : 26

Atlantel : 4

Axa (v. Sté Google.Inc et a. c/ Sté Axa et a.)

**B**eauté prestige international / Bellure (v. Bellure)

Bellure : 5

Bensusan Restaurant Corp vs. Richard B. King (v. Blue note)

Blue note : 49

Brel et Sardou : 4, 6

Burger King Corp. vs. Rudzewicz : 46

**C**araslanis : 8

Château & Country (v. Raphael Van Butsele)

Christian Dior Couture : 26

**F**ernand S., Normalu /Acet : 26, 36, 41

Fiona Shevill : 9, 32, 62

First View (v. Sté Viewfinder / SA Sté Christian Dior Couture)

**G**iuliano F. / Ministère publique : 41

Google (v. Sté Google.Inc et a. c/ Sté Axa et a.)

**H**ernan Gazmuri : 42, 50

Hugo Boss : 34, 35, 36

**I**l Foglio (v. Giuliano F. / Ministère publique )

Inset Systems, Inc. vs. Instruction Set, Inc. : 23

International Shoe Co vs. Washington : 23, 46

**K**alfelis : 7

**1945**

International Shoe Co vs Washington, U.S. : 23, 46

**1955**

22 juin, Cass. 1ère civ. : 8

**1963**

19 juin, Cass. 1ère civ. : 8

**1976**

30 novembre, CJCE : 9

**1980**

World-Wide Volkswagen Corp. Woodson US. : 46

**1985**

Burger King Corp. vs. Rudzewicz, US. : 46

**1988**

27 septembre, CJCE : 7

**1991**

10 juillet, T. 1ère inst. CJCE : 42

**1993**

20 octobre, CJCE : 42

**1995**

7 mars, CJCE : 9, 32, 62

**1996**

Bensusan Restautant Corp vs. Richard B. King and the Blue Note. U.S.C.A for the 2<sup>nd</sup> circuit : 49

Panavision Int'l, L.P. vs. Toeppen, D. c. California : 48

Inset Systems, Inc. vs. Instruction Set, Inc. D. c. Connecticut : 23

22 juillet, TGI Bordeaux : 4

14 août, TGI Pais : 4, 6

**L**e Monde (v. Giuliano F. / Ministère publique )

L'oréal et a. / eBay France et a. : 51

Louis Vuitton Malletier / eBay : 26, 41

Lucky Luke (v. Tiscali Media c/ Dargaud Lombard, Lucky comics)

LVMH / eBay (v. Louis Vuitton Malletier / eBay)

**M**agill : 42

Miam Miam : 38

Mines de potasse d'Alsace : 9

**N**ormalu / Acet (v. Fernand S., Normalu /Acet)

**P**anavision Int'l, L.P. vs. Toeppen : 48

Phil Collins : 42

**R**aphael Van Butsele :6

Reemtsa (v. Hugo Boss)

Roederer : 22, 51

Rougeron : 8

Rueducommerce / Carrefour Belgium : 51

**Q**ueneau / Leroy :6

**S**aint-Tropez (Commune de)/ Eurovirtuel : 21

Sanofi-Aventis :40

Sardou (v. Brel et Sardou)

SA Synergie c/ Sté Adecco Québec Inc., Sté Adecco & Employment Services Limited : 39

SF Hotel Company LP vs. Energy Investement : 23

Shoe Co vs. Washington (v. International Shoe Co)

Sté Christian Dior Couture (v. Sté Viewfinder):

Sté Google.Inc et a. c/ Sté Axa et a. : 41

Sté Smileleyworld Limited / Yahoo France et Yahoo Inc. : 29

Sté Viewfinder / SA Sté Christian Dior Couture : 6

SPRL Digital / SAS l'île des médias : 37

**T**iscali Media c/ Dargaud Lombard, Lucky comics : 36

## 1997

SF Hotel Company LP vs. Energy Investement, US. : 23

5 mai, TGI Paris : 6

16 juillet, Cass., 1ère civ. : 32

21 août, TGI Draguignan : 21

## 2000

1er mars, CA Paris : 38

22 mai 2000, TGI Paris : 21

## 2001

2 mai, TGI Paris : 6

11 août 2000, TGI Paris : 30

## 2003

9 décembre, Cass. 1ère civ. : 22, 51

## 2004

2 mars, TGI Créteil : 29

14 septembre TGI Paris : 39

## 2005

11 janvier, Cass. com. : 34

31 octobre, TGI Beauvais : 6

## 2006

12 janv. U. S. C. A. for the 9<sup>th</sup> circuit : 21

15 février, CA Paris (B) : 5

17 février, CA Paris (B) : 6

26 avril, CA Paris (A) : 26, 36, 41

## 2007

20 mars, Cass. com. : 26

6 juin, CA Paris (A) : 41

7 juin, CA Paris (A) : 26, 36

10 juillet, Cass. com. : 47

**UEJF et LICRA** (v. *Yahoo !*)

**Vallourec** :40

**Van Butsel** (v. *Raphael Van Butsele*)

**Vecteur Plus / SPQR** : 6

**World-Wide Volkswagen Corp. Woodson** : 46

**Yahoo !** (plusieurs décisions) : 21, 30

**2008**

30 janvier, CA Paris (A) : 40

15 février, CA Paris (B) : 26

16 mai, TGI Paris (2 jugements) : 51

18 juin, CA Paris (A) : 37

26 juin, CA Versailles : 40

30 juin, T. com. Paris (2 jugements) : 26, 41

3 septembre, TGI Paris : 42, 50

9 septembre, Cass. crim. : 41

## TABLE DES MATIÈRES

Sommaire .....	p V
Principales abréviations .....	p VI
<b>INTRODUCTION</b> .....	p 1
§1. Le droit d'auteur sur les réseaux numériques .....	p 1
§2. Aspects de droit international privé .....	p 7
§3. Difficultés conceptuelles liées à l'immatérialité d'Internet .....	p 10
§4. L'approche du sujet .....	p 11
<b>PARTIE 1. INEFFICACITÉ DES CRITÈRES DE COMPÉTENCE ACTUELS À L'ÉPREUVE DES RÉSEAUX</b> .....	p 14
<i>CHAPITRE 1<sup>er</sup> - Le rejet de la compétence universelle</i> .....	p 14
Section 1. La consécration de la théorie de l'accessibilité .....	p 14
Section 2. Le rejet de la théorie de l'accessibilité .....	p 20
<i>CHAPITRE 2<sup>nd</sup> - Inadaptation du critère du public visé au regard du droit d'auteur</i> .....	p 24
Section 1. Transposition des solutions au droit d'auteur .....	p 24
Section 2. Le critère de la langue .....	p 26
Section 3. Le critère de l'intelligibilité du message véhiculé .....	p 28
<b>PARTIE 2. ÉMERGENCE DE NOUVEAUX CRITÈRES DE COMPÉTENCE ADAPTÉS AUX RÉSEAUX</b> .....	p 32
<i>CHAPITRE 1<sup>er</sup> – Utilisation de la méthode de la focalisation</i> .....	p 32
Section 1. Transposition en France de la méthode de la focalisation .....	p 32
Section 2. Les limites de la méthode de la focalisation .....	p 37
<i>CHAPITRE 2<sup>nd</sup> – Propositions en faveur de nouveaux critères de compétence</i> .....	p 39
Section 1. Adaptation nécessaire de la théorie de la focalisation .....	p 39
Section 2. Émergence d'un droit savant – Conclusions sur le rapport de l' <i>American Law Institute</i> .....	p 42
<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	p 48
Bibliographie .....	p VII
Index alphabétique des matières .....	p XII
Index des décisions de justice citées .....	p XV
Table des matières .....	p XVIII